

Les chiffres clés de l'Anah en Nouvelle-Aquitaine

Bilan 2025

Des résultats exceptionnels
malgré un contexte difficile.

410 M€

d'aides attribuées dont **71 %** à
destination des ménages aux revenus
modestes ou très modestes.

La rénovation de l'habitat :
un impact fort sur l'activité
économique locale

793 M€

de travaux générés

Une montée en puissance de la
rénovation énergétique d'ampleur

8 894

logements rénovés
soit une augmentation de **28 %** par
rapport à 2024.

35 982

logements rénovés

→ dont **11 878** logements financés
par les délégations des aides à la
pierre

-15 % par rapport à 2024, une baisse
au profit de projets de rénovation
globale

MaPrimeAdapt', une réponse stable au défi de l'autonomie



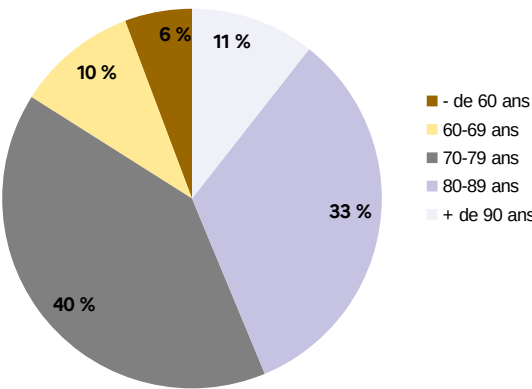
En 2025, 4 183 logements adaptés – 23,5 M€ d'aides

Le nombre de logements aidés pour l'adaptation à la perte d'autonomie est dans la continuité de 2024. 4 183 ménages ont bénéficié de ces aides. Le dispositif rencontre un vif succès depuis le 1er janvier 2024 et touche son cœur de cible (70 ans +).

	2025	Maintien à domicile	Situation de handicap		2025	2024
Nombre de logements		3 772	411	Coût moyen des travaux par dossier en €	8 903	8 924
Montant des aides en M€		20,5	2,9	Montant moyen de l'aide en €	5 609	5 623
Aide moyenne par logement en €		5 443	7 134			

En moyenne, l'aide couvre 63 % du montant des travaux avec un reste à charge moyen de 3 294 € pour les ménages, montant stable par rapport à 2024.

Les ménages concernés par les aides à l'adaptation à la perte d'autonomie par tranche d'âges



Territoire de gestion	Nombre logements
Charente	231
Charente-Maritime	580
Corrèze	335
Creuse	202
CD Dordogne	376
CD Gironde	211
Bordeaux Métropole	117
Landes	362
Lot-et-Garonne	321
CD Pyrénées-Atlantiques	264
Pau Béarn Pyrénées	100
Pays Basque	201
Deux Sèvres	355
Grand Poitiers	50
Vienne	248
Haute-Vienne	230
Total	4 183

Propriétaires bailleurs : la rénovation énergétique s'amplifie

En 2025, 691 logements rénovés – 20,8 M€ d'aides



393 propriétaires ont bénéficié d'aides aux travaux avec une intention de conventionnement après la réalisation des travaux (Loc'Avantage), soit une baisse de 25 % par rapport à 2024 et une majorité vers les loyers les plus élevés. Par ailleurs, MaPrimeRénov' Parcours accompagné est en progression et a permis de financer 298 propriétaires bailleurs (+168 % par rapport à 2024).

Le nombre global de propriétaires bailleurs aidés a augmenté de 8,9 % et le montant moyen des aides par ménage augmente de 14 % par rapport à 2024.

2025	Loc 1 (logement intermédiaire)	Loc 2 (logement social)	Loc 3 (logement très social)	Autres (loyers libres)
Nombre de logements	198	174	21	298
Montant des aides en M€	4,7	4,4	1,0	10,8
Aide moyenne par logement en €	23 008	25 363	37 744	36 099

Vers des rénovations énergétiques d'ampleur

En 2025, 31 689 logements rénovés – 358 M€ d'aides



La tendance 2024 se confirme. Les rénovations énergétiques d'ampleur s'intensifient et augmentent de 15 % par rapport à 2024. Elles concernent 8 894 ménages qui ont bénéficié pour les trois quarts d'une aide MaPrimeRénov' « parcours accompagné ».

En parallèle, la rénovation par geste attire 23 % de ménages en moins qu'en 2024 avec 22 795 rénovations.

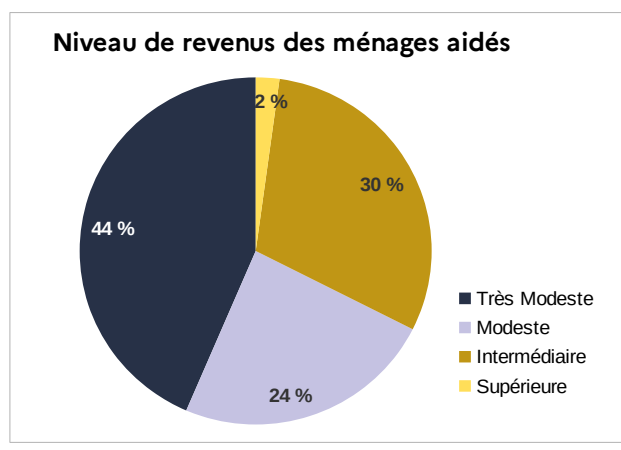
	La rénovation par geste	Le parcours accompagné*	Copropriété
Nombre de logements	22 795	6 623	2 271
Montant des aides en M€	69	264	26
Aide moyenne par logement en €	2 503	39 819	11 311

*Le parcours accompagné vise à financer des travaux de rénovation d'ampleur en direction des propriétaires, permettant un gain d'au moins 2 classes énergétique. Inclus les rénovations énergétiques financées par MaPrime Logement Décent et Loc'Avantage.

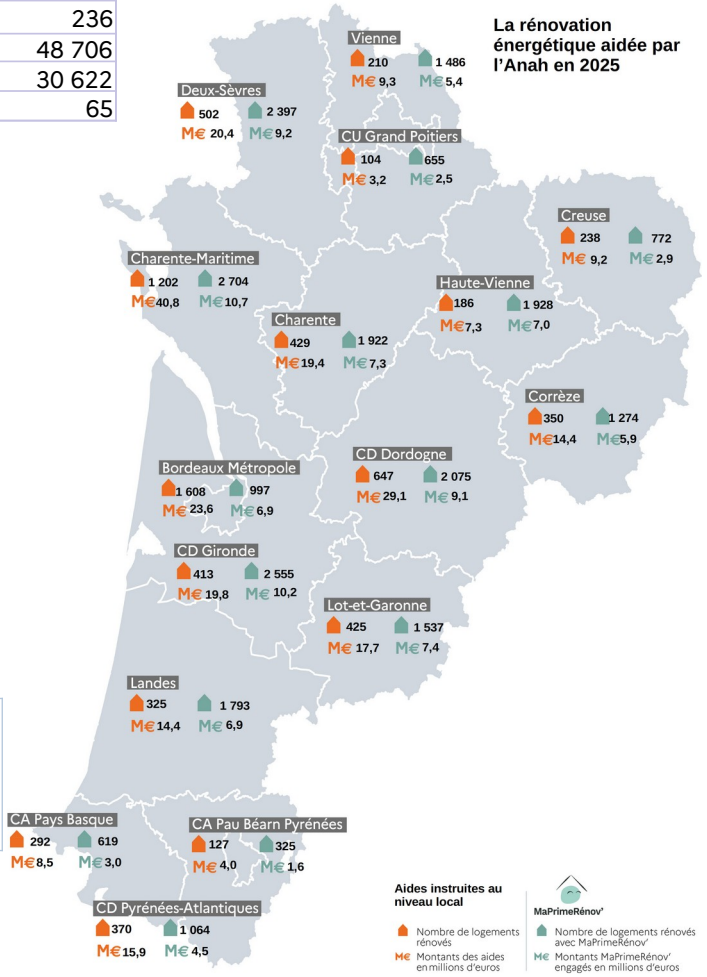
Une montée en puissance des rénovations d'ampleur : des projets ambitieux

En Nouvelle-Aquitaine, les projets de rénovation d'ampleur représentent désormais 25 % des rénovations énergétiques. Le coût moyen des travaux atteint 49 188 € par logement (+6 % par rapport à 2024). Le montant des aides à la rénovation énergétique a augmenté de 6 %, les bénéficiaires ont un reste à charge moyen en diminution de 17 100 €.

	2025	2024
Nombre de logements	8 894	7 714
Montant des aides en M€	289	236
Coût moyen des travaux par dossier €	49 188	48 706
Montant moyen de l'aide en €	32 540	30 622
Gain énergétique en %	69	65



5 971 logements ont bénéficié d'une rénovation permettant un saut énergétique d'au moins 3 classes



Intervention en copropriétés



En 2025, 2 436 logements rénovés – 30,8 M€ d'aides

Le nombre de logements aidés en copropriété augmente de 9 % par rapport à 2024 avec une hausse significative des aides aux copropriétés les plus saines (+190 %). Le montant des aides reste stable soit 30,8 M€.

43 209 copropriétés immatriculées

→ 2 115 logements MaPrimeRénov' Copropriétés	Copropriétés en difficulté	Copropriétés fragiles	Autres copropriétés (rénovation énergétique)
Nombre de logements	321	600	1 515
Montant des aides en M€	9,6	7,4	13,7
Aide moyenne par logement en €	29 926	12 326	9 069

Plan Initiative Copropriété : bilan des engagements 2025

	Dispositif de veille	Opération de prévention	Rénovation énergétique
Prévenir la dégradation des copropriétés fragiles	6 VOC ¹ 85 808 €	6 POPAC ² 202 226 €	600 logements 7,4 M€
Redresser les copropriétés en difficulté	Aide à la gestion 128 191 €	Dispositifs de redressement 1 plan de sauvegarde	Travaux de réhabilitation 321 logements 9,6 M€

Habitat indigne : plus d'aides en direction des ménages



En 2025, 876 logements rénovés – 37 M€ d'aides

Le volume de logements aidés diminue de 13 % par rapport à 2024 avec une diminution de 54 % du nombre de logements en copropriétés au bénéfice des propriétaires occupants (+50 %). Le montant total des aides augmente fortement (+ 28 %) par rapport à 2024.

	Propriétaires occupants	Propriétaires bailleurs	Copropriétaires	Communes (travaux d'office)
Nombre de logements	403	323	145	5
Montant des aides en M€	23,6	8,7	4,4	0,4
Aide moyenne par logement en €	58 442	26 810	30 033	86 789

4,64 M€ engagés dans la Résorption de l'Habitat Insalubre

¹ Dispositif de Veille et Observation des Copropriétés

² Programme opérationnel de prévention et d'accompagnement en copropriété

Les dispositifs dans les territoires

Les programmes nationaux en région



2025	Depuis 2018
25 territoires engagés	22 chefs de projet financés pour 4,5 M€
20 OPAH-RU	12 112 logements rénovés pour 153 M€ de travaux → 3 527 logements en périmètre OPAH-RU



2025	Depuis 2020
192 territoires engagés	166 chefs de projets financés pour 3,8 M€
62 OPAH-RU	8 552 logements rénovés pour 157M€ → 1 699 logements en 2025

Les territoires engagés dans ces dispositifs sont plus nombreux et les aides en légère hausse par rapport à 2024 (+9 % pour ACV, +3 % pour PVD).

Les aides aux territoires

	Aides à la pierre		Aides nationales		TOTAUX	
Territoires de gestion	Nombre de logements rénovés	Montants engagés en M€	Nombre de logements rénovés	Montants engagés en M€	Nombre de logements rénovés	Montants engagés en M€
Charente	662	22,31	1 922	7,31	2 584	29,62
Charente-Maritime	1 771	47,22	2 704	10,72	4 475	57,94
Corrèze	685	17,50	1 274	5,91	1 959	23,41
Creuse	439	11,07	772	2,92	1 211	13,99
CD Dordogne	1 028	33,50	2 076	9,14	3 104	42,64
CD Gironde	617	23,48	2 555	10,17	3 172	33,65
Bordeaux Métropole	1 672	27,08	997	6,86	2 669	33,94
Landes	805	17,82	1 793	6,93	2 598	24,75
Lot-et-Garonne	746	21,95	1 537	7,43	2 283	29,38
CD Pyrénées-Atlantiques	638	18,56	1 064	4,47	1 702	23,03
Pau Béarn Pyrénées	289	6,42	325	1,63	614	8,05
Pays Basque	574	13,48	619	2,99	1 193	16,47
Deux Sèvres	881	23,97	2 397	9,16	3 278	33,13
Grand Poitiers	199	4,37	655	2,45	854	6,82
Vienne	456	11,60	1 486	5,37	1 942	16,97
Haute-Vienne	416	9,41	1 928	7,01	2 344	16,42
Nouvelle-Aquitaine	11 878	310	24 104	100	35 982	410

Les dispositifs programmés : vers une couverture territoriale totale

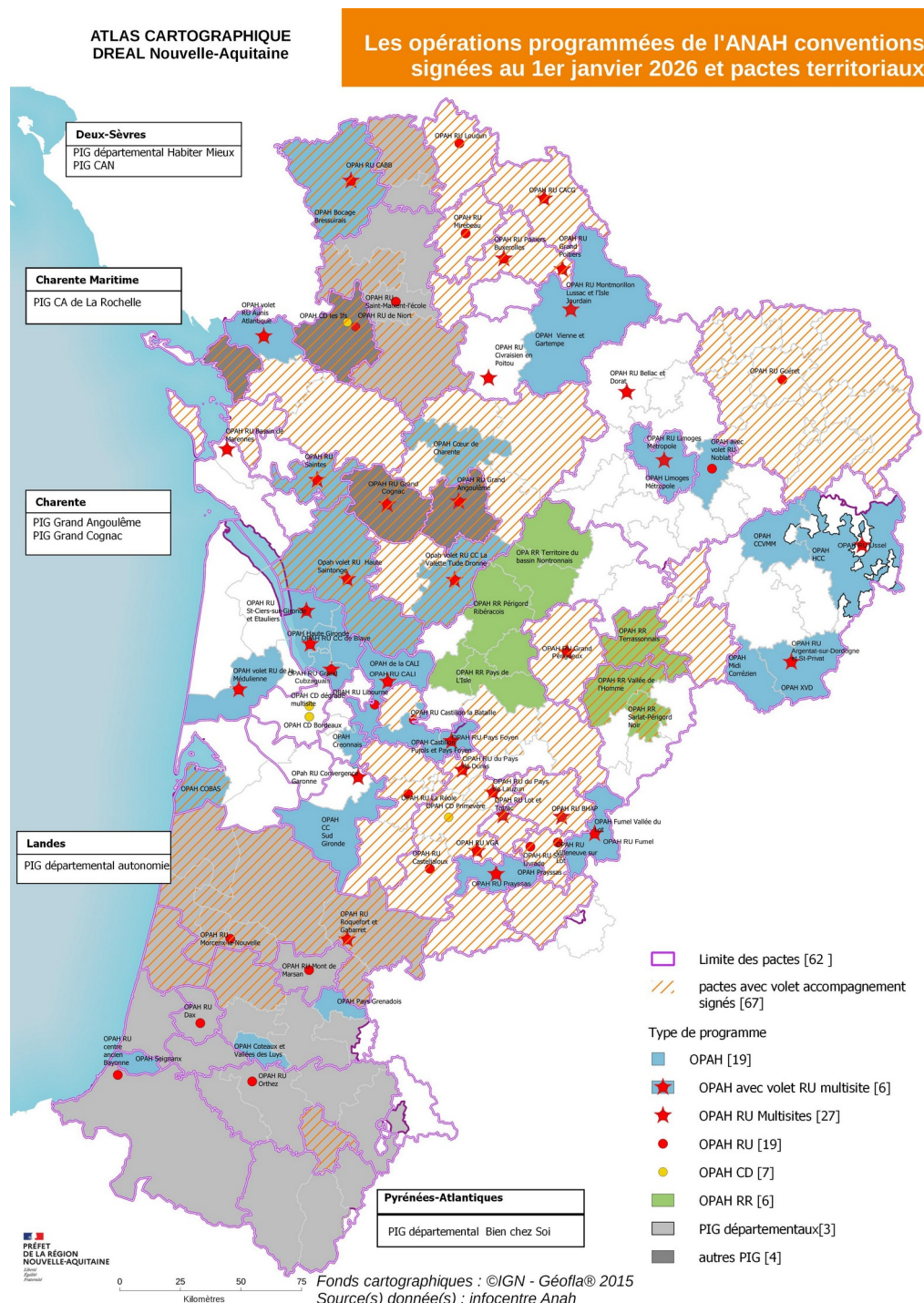
Dispositifs dont les conventions sont signées et déposées sous contrat Anah au 1^{er} janvier 2026

En 2025, la contractualisation avec les territoires évolue avec la mise en place des Pactes territoriaux France Rénov'.

16 territoires de gestion dont
→ **7** en délégation des aides à la pierre de type 3

91 programmes
→ **52** OPAH-RU
→ **25** OPAH
→ **7** PIG

62 pactes territoriaux signés
→ **61** EPCI avec un volet accompagnement (40 % des EPCI)



Directeur de publication : Vincent Jechoux
Rédacteur : Olga Cortizo / Département Habitat
ISSN : 2607-8007